



Fiche de données de sécurité

Copyright, 2012, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	31-4087-8	Numéro de version:	1.00
Date de révision:	06/12/2012	Annule et remplace la version du :	Emission initiale

Numéro de version Transport: 1.00 (06/12/2012)

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M™ ESPE™ KETAC™ 3536/3536TK CEM PLUS AUTOMIX

Numéros d'identification de produit

70-2010-8891-4 70-2010-8892-2

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

Produit dentaire

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la substance ou du mélange:

ADRESSE: 3M France Marchés de la Santé Boulevard de l'Oise 95006 Cergy Pontoise

Téléphone: 01 30 31 82 82

E-mail: tfr@mmm.com

Site internet <http://3m.quickfds.com>

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

Ce produit est un kit ou un produit multi-composants qui consiste en plusieurs composants , emballés indépendamment. Une FDS pour chacun des composants est incluse. Veuillez à ne pas séparer les FDSs des composants de cette page de couverture. Les références des Fiches de Données de Sécurité (FDS) des composants de ce produit sont:

31-4086-0, 31-4085-2

INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

70-2010-8891-4

70-2010-8892-2

ETIQUETTE DU KIT

2.2. Eléments de l'étiquette

- Directive Substances Dangereuses (67/548/EEC); Préparations Dangereuses (1999/45/CE)

Symbole(s)



Xn Nocif

Contient:

Se référer aux étiquettes des composants pour les ingrédients à mentionner.

Phrases de risque

R36/38	Irritant pour les yeux et la peau.
R42/43	Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

Conseils de prudence

S22	Ne pas respirer les poussières.
S24	Eviter le contact avec la peau.
S37	Porter des gants appropriés.
S45	En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Note sur l'étiquetage

Ce produit est exempté de l'étiquetage par la directive 1999/45/CE comme il est défini comme un dispositif médical conformément à la directive 93/42/CEE et est envahissante ou entre en contact avec le corps humain.

Raison de la révision:

Aucune information sur la révision n'est disponible



Fiche de données de sécurité

Copyright, 2017, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS: 31-4086-0
Date de révision: 30/01/2017

Numéro de version: 2.02
Annule et remplace la version du : 20/01/2016

Numéro de version Transport:

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M™ KETAC™ CEM PLUS AUTOMIX pâte B

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Produit dentaire.

Utilisations déconseillées

Réservé exclusivement à l'usage des chirurgiens-dentistes.

1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: 3M France Marchés de la Santé Boulevard de l'Oise 95006 Cergy Pontoise
Téléphone: 01 30 31 82 82
E-mail: tfr@mmm.com
Site internet <http://3m.quickfds.com>

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Ce produit est un dispositif médical selon la Directive 93/42/EEC qui est invasif ou utilisés en contact physique direct avec le corps humain, et donc est exempté des exigences de classification et d'étiquetage conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP; Article 1, paragraphe 5). Bien que non requises, les informations de classification et d'étiquetage, sont fournies ci-dessous.

CLASSIFICATION:

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2 - H319

Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 2 - H315

Sensibilisation des voies respiratoires, Catégorie 1 - Sens. Resp. 1; H334
Sensibilisation de la peau, Catégorie 1 - Sens. pour la peau 1; H317

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:

DANGER.

Symboles::

SGH07 (Point d'exclamation) SGH08 (Danger pour la santé) |

Pictogrammes



Ingrédients :

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	< 22
Bisméthacrylate de 2-hydroxy-1,3-propanediyle	1830-78-0	1 - 5
Peroxodisulfate de dipotassium	7727-21-1	< 2

MENTIONS DE DANGER:

H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H315	Provoque une irritation cutanée.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

P261B	Eviter de respirer les poussières.
P284A	Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.
P280E	Porter des gants de protection.

Intervention::

P304 + P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

2.3 .Autres dangers

Pour toute information relative à une bonne utilisation et aux dangers du produit, veuillez vous reporter à la section correspondante de ce document.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	Numéro CAS	Inventaire EU	% par poids	Classification
Céramiques, matériaux et produits, substances chimiques, produits d'hydrolyse avec du 3-(triméthoxysilyl)propyl méthacrylate	444758-98-9		30 - 40	Substance non classée comme dangereuse
Polymère d'acide acrylique et d'acide méthylènebutanedioïque	25948-33-8		20 - 30	Substance non classée comme dangereuse
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle (N° d'enregistrement REACH:01-2119490169-29)	868-77-9	212-782-2	< 22	Irr. de la peau 2, H315; Irr. des yeux 2, H319; Sens. cutanée 1, H317 - Le Nota D (CLP)
Ingrédients non-dangereux	Mélange		5 - 15	Substance non classée comme dangereuse
Bisméthacrylate de 2-hydroxy-1,3-propanediyle	1830-78-0	217-388-4	1 - 5	Irr. de la peau 2, H315; Irr. des yeux 2, H319; Sens. cutanée 1, H317; STOT SE 3, H335 (Auto classées)
Potassium diphosphate	7778-77-0	231-913-4	1 - 5	Substance non classée comme dangereuse
Peroxodisulfate de dipotassium	7727-21-1	231-781-8	< 2	Ox. Solv. 3, H272; Tox. aiguë 4, H302; Irr. de la peau 2, H315; Irr. des yeux 2, H319; Sens. resp. 1, H334; Sens. cutanée 1, H317; STOT SE 3, H335 (CLP)
Méthacrylate de 2, 3-dihydroxypropyle	5919-74-4	227-642-6	< 1	Substance non classée comme dangereuse
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	128-37-0	204-881-4	< 0,5	Aquatique aiguë 1, H400,M=1; Tox. aquatique chronique 1, H410,M=1 (Fournisseur)

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:

En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Aucun inhérent à ce produit

Décomposition dangereuse ou sous-produits

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Monoxyde de carbone	Pendant la combustion.
Dioxyde de carbone	Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:

Aucune action de protection spécifique pour les pompiers n'est anticipée. .

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Ventiler la zone. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus. Fermer le récipient. Eliminer le matériau récupéré le plus rapidement possible.

6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Il est recommandé d'utiliser une technique où aucun contact avec la peau n'intervient. S'il y a contact avec la peau, laver avec de l'eau et du savon. Les acrylates peuvent pénétrer les gants habituellement utilisés. S'il y a contact du produit avec les gants, les enlever et les détruire, se laver les mains immédiatement avec du savon et de l'eau et utiliser un nouvelle paire. Eviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation Se laver soigneusement après manipulation Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker à l'écart de la chaleur.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8

pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	128-37-0	VLEPs France	VLEP (8 heures): 10 mg/m ³	
VLEPs France : France. Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP) aux agents chimiques en France (INRS, ED 984)				
VLEP				
Valeurs limites de moyenne d'exposition				
/				

Valeurs limites biologiques

Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

Niveaux dérivés sans effet (DNEL)

Ingrédient	Produit de dégradation	Population	Type d'exposition humaine	DNEL
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		Employé	Cutanée, exposition à long terme (8 heures), effets systémiques	1,3 mg/kg bw/d
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		Employé	Inhalation, exposition à long terme (8 heures), effets systémiques	4,9 mg/m ³

Concentrations prévisibles sans effet (PNEC)

Ingrédient	Produit de dégradation	Compartiment	PNEC
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		Sol agricole	0,476 mg/kg d.w.
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		Eau	0,482 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		Sédiments de l'eau	3,79 mg/kg d.w.
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		Rejets intermittants dans l'eau	1 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		Eau de mer	0,482 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		Sédiments de l'eau de mer	3,79 mg/kg d.w.
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		Usine de traitement des eaux d'égout	10 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition:

De plus, se référer à l'annexe pour plus d'information.

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Utiliser dans les zones bien ventilées.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:

Lunettes de sécurité avec protection latérale.

Protection de la peau/la main

Veuillez lire section 7.1 pour plus d'information concernant la protection de la peau.

Protection respiratoire:

Il n'y a pas de nécessité de porter une protection respiratoire.

8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Se référer à l'annexe

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Solide
Aspect physique spécifique::	Pâte
Apparence/odeur:	De transparent à jaune clair, odeur caractéristique
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
pH	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Point/intervalle d'ébullition:	<i>Non applicable.</i>
Point de fusion:	<i>Non applicable.</i>
Inflammabilité (solide, gaz):	Non classifié
Dangers d'explosion:	Non classifié
Propriétés comburantes:	Non classifié
Point d'éclair:	Pas de point d'éclair
Température d'inflammation spontanée	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Limites d'inflammabilité (LEL)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Limites d'inflammabilité (UEL)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Pression de vapeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité relative	1,5 [Réf. Standard :Eau = 1]
Hydrosolubilité	Négligeable
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Coefficient de partage n-octanol / eau	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Taux d'évaporation:	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité de vapeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Viscosité	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité	1,5 g/cm ³

9.2. Autres informations:

Les données ne sont pas disponibles pour d'autres paramètres physiques et chimiques

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:

Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

Chaleur.

10.5 Matériaux à éviter:

Non applicable

10.6. Produits de décomposition dangereux:**Substance****Condition**

Non applicable

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans la section 11 sont fondées sur les règles de classifications selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques:**Les signes et symptômes d'exposition**

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

Ce produit peut avoir une odeur caractéristique; cependant aucun effet néfaste n'est anticipé.

Contact avec la peau:

Une irritation significative de la peau est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

Contact avec les yeux:

Irritation modérée des yeux: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes et vision floue.

Ingestion:

Peut être nocif en cas d'ingestion Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

Nom	Route	Organis	Valeur
-----	-------	---------	--------

3M™ KETAC™ CEM PLUS AUTOMIX pâte B

Produit		ms	
	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé. 2 000 - 5 000 mg/kg
Céramiques, matériaux et produits, substances chimiques, produits d'hydrolyse avec du 3-(triméthoxysilyl)propyl méthacrylate	Dermale		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Céramiques, matériaux et produits, substances chimiques, produits d'hydrolyse avec du 3-(triméthoxysilyl)propyl méthacrylate	Ingestion		LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Polymère d'acide acrylique et d'acide méthylènebutanedioïque	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Polymère d'acide acrylique et d'acide méthylènebutanedioïque	Dermale	Risques pour la santé similaires	LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Ingestion	Rat	LD50 5 564 mg/kg
Bisméthacrylate de 2-hydroxy-1,3-propanediyle	Ingestion	Composants similaires	LD50 300-2000 mg/kg
Potassium diphosphate	Dermale	Lapin	LD50 > 4 640 mg/kg
Potassium diphosphate	Ingestion	Rat	LD50 > 4 640 mg/kg
Peroxodisulfate de dipotassium	Dermale	Lapin	LD50 > 10 000 mg/kg
Peroxodisulfate de dipotassium	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 10,7 mg/l
Peroxodisulfate de dipotassium	Ingestion	Rat	LD50 1 130 mg/kg
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Ingestion	Rat	LD50 > 2 930 mg/kg

TAE = Toxicité Aigue Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Céramiques, matériaux et produits, substances chimiques, produits d'hydrolyse avec du 3-(triméthoxysilyl)propyl méthacrylate	Composants similaires	Aucune irritation significative
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Lapin	Irritation minimale.
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Homme et animal	Irritation minimale.

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Céramiques, matériaux et produits, substances chimiques, produits d'hydrolyse avec du 3-(triméthoxysilyl)propyl méthacrylate	Composants similaires	Moyennement irritant
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Lapin	Irritant modéré
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Lapin	Moyennement irritant

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Céramiques, matériaux et produits, substances chimiques, produits d'hydrolyse avec du 3-(triméthoxysilyl)propyl méthacrylate	Composants similaires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Homme et animal	Sensibilisant
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Humain	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagenicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	In vivo	Non mutagène
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	In vitro	Non mutagène
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	In vivo	Non mutagène

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Céramiques, matériaux et produits, substances chimiques, produits d'hydrolyse avec du 3-(triméthoxysilyl)propyl méthacrylate	Inhalation	Composants similaires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Ingestion	Multiple espèces animales.	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Ingestion	Non toxique sur la reproduction femelle	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Ingestion	Non toxique sur la reproduction mâle	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	49 jours
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Ingestion	Non toxique sur le développement	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Ingestion	Non toxique sur la reproduction femelle	Rat	NOAEL 500 mg/kg/day	2 génération
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Ingestion	Non toxique sur la reproduction mâle	Rat	NOAEL 500 mg/kg/day	2 génération
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Ingestion	Certaines données positives concernant le développement existent, mais elles ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 100 mg/kg/day	2 génération

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Polymère d'acide acrylique et d'acide méthylènebutanedioïque	Ingestion	Système nerveux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 5 000 mg/kg	

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
-----	-------	--------------------	--------	------------	---------------	--------------------

3M™ KETAC™ CEM PLUS AUTOMIX pâte B

Céramiques, matériaux et produits, substances chimiques, produits d'hydrolyse avec du 3-(triméthoxysilyl)propyl méthacrylate	Inhalation	Fibrose pulmonaire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Composants similaires	NOAEL Non disponible	
Polymère d'acide acrylique et d'acide méthylènebutanedioïque	Ingestion	Système endocrine système hématopoïétique Foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 200 mg/kg/day	28 jours
Polymère d'acide acrylique et d'acide méthylènebutanedioïque	Ingestion	Coeur os, dents, ongles et / ou les cheveux système immunitaire muscles Système nerveux des yeux rénale et / ou de la vessie système respiratoire système vasculaire	Tous les données sont négatives.	Rat	NOAEL 2 000 mg/kg/day	28 jours
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Ingestion	Foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 250 mg/kg/day	28 jours
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 500 mg/kg/day	2 génération
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Ingestion	sang	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 420 mg/kg/day	40 jours
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Ingestion	Système endocrine	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 25 mg/kg/day	2 génération
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Ingestion	Coeur	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Souris	NOAEL 3 480 mg/kg/day	10 semaines

Danger par aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contactez l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans le section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans le section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	type	Exposition	Test point final	Test résultat
Peroxodisulfate de dipotassium	7727-21-1	Truite arc-en-ciel	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	163 mg/l

3M™ KETAC™ CEM PLUS AUTOMIX pâte B

Peroxodisulfate de dipotassium	7727-21-1	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	64,4 mg/l
Peroxodisulfate de dipotassium	7727-21-1	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	116 mg/l
Peroxodisulfate de dipotassium	7727-21-1	puce d'eau	expérimental	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	10 mg/l
Peroxodisulfate de dipotassium	7727-21-1	Algues vertes	expérimental	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEL)	3,2 mg/l
Méthacrylate de 2, 3-dihydroxypropyle	5919-74-4		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	128-37-0	Algues vertes	expérimental	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEL)	0,4 mg/l
Bisméthacrylate de 2-hydroxy-1,3-propanediyle	1830-78-0	guppy	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	43,2 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	Vairon de Fathead	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	227 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	380 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	345 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	Algues vertes	expérimental	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEL)	160 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	puce d'eau	expérimental	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	24,1 mg/l
Céramiques, matériaux et produits, substances chimiques, produits d'hydrolyse avec du 3-(triméthoxysilyl)propyl méthacrylate	444758-98-9		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			

3M™ KETAC™ CEM PLUS AUTOMIX pâte B

Potassium diphosphate	7778-77-0	Gambusia affinis	Composant analogue	96 heures	Concentration létale 50%	186 mg/l
Potassium diphosphate	7778-77-0	puce d'eau	Composant analogue	48 heures	Effet concentration 50%	177 mg/l
Polymère d'acide acrylique et d'acide méthylènebutadiolique	25948-33-8		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique	10.9 jours (t _{1/2})	Autres méthodes
Céramiques, matériaux et produits, substances chimiques, produits d'hydrolyse avec du 3-(triméthoxysilyl)propyl méthacrylate	444758-98-9	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Potassium diphosphate	7778-77-0	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Polymère d'acide acrylique et d'acide méthylènebutadiolique	25948-33-8	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Peroxodisulfate de dipotassium	7727-21-1	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Ingrédients non-dangereux	Mélange	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Méthacrylate de 2, 3-dihydroxypropyle	5919-74-4	Estimé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	81 % en poids	OCDE 301C
Bisméthacrylat	1830-78-0	expérimental	28 jours	Demande	84 % en poids	OECD 301F -

3M™ KETAC™ CEM PLUS AUTOMIX pâte B

e de 2-hydroxy-1,3-propanediyle		Biodégradation		biologique en oxygène		Manometric Respiro
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	expérimental Biodégradation	14 jours	Demande biologique en oxygène	95 % en poids	OCDE 301C
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	128-37-0	expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	4.5 % en poids	OCDE 301C

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Bisméthacrylate de 2-hydroxy-1,3-propanediyle	1830-78-0	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Potassium diphosphate	7778-77-0	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Polymère d'acide acrylique et d'acide méthylènebutadiénique	25948-33-8	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Peroxodisulfate de dipotassium	7727-21-1	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Ingrédients non-dangereux	Mélange	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Céramiques, matériaux et produits, substances chimiques, produits d'hydrolyse avec du 3-(triméthoxysilyl)propyl méthacrylate	444758-98-9	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	128-37-0	expérimental BCF-Carp	56 jours	Facteur de bioaccumulation	1276	OCDE 305E
Méthacrylate de 2, 3-	5919-74-4	Estimé FBC - Autres		Facteur de bioaccumulation	2.0	Estimation : Facteur de bioaccumulation

3M™ KETAC™ CEM PLUS AUTOMIX pâte B

dihydroxypropyle				n		
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	expérimental Bioconcentration		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.47	Autres méthodes

12.4. Mobilité dans le sol:

Contacter le fournisseur pour plus d'informations.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Pas de données de tests disponibles à l'heure actuelle, contacter le fournisseur pour plus d'informations.

12.6. Autres effets néfastes:

Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

Éliminer le matériel complètement durci (ou polymérisé) dans une installation autorisée de déchets industriels. Comme une alternative d'élimination, incinérer le produit durci dans une installation d'incinération de déchets autorisée. Si aucune des options d'élimination sont disponibles, les déchets de produits complètement durcis ou polymérisés peuvent être placés dans un site d'enfouissement bien conçu pour les déchets industriels.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez-vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

18 01 06* Produit chimique contenant des substances dangereuses.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/IMDG/IATA: Non réglementé pour le transport

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Cancérogénicité

Ingrédient

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol

Numéro CAS

128-37-0

Classification

Gr.3: non classifié

Réglementation

Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

Statut des inventaires

Contacter le fournisseur pour plus d'informations.

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée pour les substances pertinentes dans ce matériel par le déclarant, conformément à la réglementation RÈGLEMENT (CE) n ° 1907/2006.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

H272	Peut aggraver un incendie; comburant.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Raison de la révision:

Section 16 : annexe. Mélange professionnel et application - L'information a été ajoutée.
Section 1: désignation commerciale du produit. - L'information a été modifiée.
Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.
Section 7: Précautions de la manipulation (Information) - L'information a été modifiée.
Section 8 : 8.2 Information sur les contrôles de l'exposition - L'information a été ajoutée.
Section 8 : 8.2.3 Information sur les contrôles de l'exposition environnementale - L'information a été ajoutée.
Section 8 : Ligne du tableau DNEL - L'information a été ajoutée.
Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition :
- L'information a été modifiée.
Section 8 : Ligne du tableau PNEC - L'information a été ajoutée.
Section 9: Pas de donnée disponible - L'information a été ajoutée.
Section 11: Toxicité acute (Tableau) - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.
Section 14 : Classification transport - L'information a été ajoutée.
Section 15: Evaluation de la sécurité chimique - L'information a été modifiée.
Annexe : Contrôle de l'exposition - L'information a été ajoutée.
Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée.
- L'information a été modifiée.

Annexe

Titre	
Identification de la substance	Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle; EC No. 212-782-2; Numéro CAS 868-77-9;
Nom du scénario d'exposition	Mélange professionnel et l'application
- Utilisations identifiées:	PROC 0, ERC 08c, SU 22 ;
Processus, les tâches et les activités couvertes	Application des substances/mélanges par un dentiste dans la bouche des patients sur le tissu dentaire dur Application manuelle du produit
21 Conditions opérationnelles et des mesures de gestion des risques	
Conditions d'exploitation	État physique: Liquide Conditions générales d'exploitation Durée d'utilisation: 8 heures / jour;

	Fréquence d'exposition sur le lieu de travail (par employé): 5 days/week; A l'intérieur avec une bonne ventilation générale;
Mesures de la gestion du risque	Dans les conditions de mise en oeuvre décrites ci-dessus les mesures de la gestion du risque suivantes s'appliquent : Mesures de la gestion du risque Santé humaine Lunettes - résistant aux produits chimiques; Gants de protection - résistants aux produits chimiques.; Environnemental Non nécessaire;
Mesures de gestion des déchets	Pas de mesure spécifique à l'utilisation pour la gestion des déchet. Se référer à la section 13 de cette FDS.
3. Prévision de l'exposition	
Prévision de l'exposition	Les expositions humaines ne devraient pas dépasser les DNELs, quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place. Les expositions de l'environnement ne doivent pas dépasser les PNECs quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné , à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité.

Les FDS de 3M en France sont disponibles sur le site www.3m.fr



Fiche de données de sécurité

Copyright, 2017, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS: 31-4085-2
Date de révision: 30/01/2017

Numéro de version: 1.03
Annule et remplace la version du : 26/01/2016

Numéro de version Transport:

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M™ KETAC™ CEM PLUS pâte A

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Produit dentaire.

Utilisations déconseillées

Réservé exclusivement à l'usage des chirurgiens-dentistes.

1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: 3M France Marchés de la Santé Boulevard de l'Oise 95006 Cergy Pontoise
Téléphone: 01 30 31 82 82
E-mail: tfr@mmm.com
Site internet <http://3m.quickfds.com>

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Ce produit est un dispositif médical selon la Directive 93/42/EEC qui est invasif ou utilisés en contact physique direct avec le corps humain, et donc est exempté des exigences de classification et d'étiquetage conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP; Article 1, paragraphe 5). Bien que non requises, les informations de classification et d'étiquetage, sont fournies ci-dessous.

CLASSIFICATION:

Sensibilisation de la peau, Catégorie 1 - Sens. pour la peau 1; H317

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette**Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE****MENTION D'AVERTISSEMENT:**

ATTENTION.

Symboles::

SGH07 (Point d'exclamation)

Pictogrammes**Ingrédients :**

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	< 10
2-[4-(Diméthylamino)phényl]éthanol	50438-75-0	< 1

MENTIONS DE DANGER:

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

MENTIONS DE MISE EN GARDE**Prévention:**

P280E Porter des gants de protection.

Intervention::

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

2.3 .Autres dangers

Pour toute information relative à une bonne utilisation et aux dangers du produit, veuillez vous reporter à la section correspondante de ce document.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	Numéro CAS	Inventaire EU	% par poids	Classification
Poudre de verre (65997-17-3), surface modifiée avec 2-acide propénoïque, 2 méthyle-.3-(triméthoxysilyl)propyle ester (2530-85-0), matière en vrac	None		70 - 80	Substance non classée comme dangereuse
Ingrédients non dangereux	Mélange		10 - 20	Substance non classée comme dangereuse
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle (N° d'enregistrement REACH:01-2119490169-29)	868-77-9	212-782-2	< 10	Irr. de la peau 2, H315; Irr. des yeux 2, H319; Sens. cutanée 1, H317 - Le Nota D (CLP)
Silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice	68909-20-6	272-697-1	1 - 5	Substance non classée comme dangereuse
2-[4-(Diméthylamino)phényl]éthanol	50438-75-0		< 1	Irr. de la peau 2, H315; Irr. des

3M™ KETACT™ CEM PLUS pâte A

				yeux 2, H319; Sens. cutanée 1, H317; STOT SE 3, H335 (Auto classées)
Dioxyde de titane	13463-67-7	236-675-5	< 0,5	Substance avec une limite d'exposition

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:

En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Aucun inhérent à ce produit

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance

Monoxyde de carbone
Dioxyde de carbone

Condition

Pendant la combustion.
Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:

Aucune action de protection spécifique pour les pompiers n'est anticipée. .

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Ventiler la zone. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus. Fermer le récipient. Eliminer le matériau récupéré le plus rapidement possible.

6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Il est recommandé d'utiliser une technique où aucun contact avec la peau n'intervient. S'il y a contact avec la peau, laver avec de l'eau et du savon. Les acrylates peuvent pénétrer les gants habituellement utilisés. S'il y a contact du produit avec les gants, les enlever et les détruire, se laver les mains immédiatement avec du savon et de l'eau et utiliser une nouvelle paire. Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker à l'écart de la chaleur.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:**Limites d'exposition professionnelle**

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Dioxyde de titane	13463-67-7	VLEPs France	VLEP (en Ti, 8 heures): 10 mg/m ³	

VLEPs France : France. Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP) aux agents chimiques en France (INRS, ED 984)

VLEP

Valeurs limites de moyenne d'exposition

/

Valeurs limites biologiques

Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

Niveaux dérivés sans effet (DNEL)

Ingrédient	Produit de dégradation	Population	Type d'exposition humaine	DNEL
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		Employé	Cutanée, exposition à long terme (8 heures), effets systémiques	1,3 mg/kg bw/d

3M™ KETACT™ CEM PLUS pâte A

Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		Employé	Inhalation, exposition à long terme (8 heures), effets systémiques	4,9 mg/m3
---------------------------------	--	---------	--	-----------

Concentrations prévisibles sans effet (PNEC)

Ingrédient	Produit de dégradation	Compartiment	PNEC
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		Sol agricole	0,476 mg/kg d.w.
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		Eau	0,482 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		Sédiments de l'eau	3,79 mg/kg d.w.
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		Rejets intermittants dans l'eau	1 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		Eau de mer	0,482 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		Sédiments de l'eau de mer	3,79 mg/kg d.w.
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		Usine de traitement des eaux d'égout	10 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition:

De plus, se référer à l'annexe pour plus d'information.

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Utiliser dans les zones bien ventilées.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:

Lunettes de sécurité avec protection latérale.

Protection de la peau/la main

Veuillez lire section 7.1 pour plus d'information concernant la protection de la peau.

Protection respiratoire:

Aucun requis.

8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Se référer à l'annexe

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Solide
Aspect physique spécifique::	Pâte
Apparence/odeur:	Blanc cassé à jaune pâle, odeur caractéristique
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
pH	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>

Point/intervalle d'ébullition:	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Point de fusion:	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Inflammabilité (solide, gaz):	Non classifié
Dangers d'explosion:	Non classifié
Propriétés comburantes:	Non classifié
Point d'éclair:	Pas de point d'éclair
Température d'inflammation spontanée	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Limites d'inflammabilité (LEL)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Limites d'inflammabilité (UEL)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Pression de vapeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité relative	1,5 [Réf. Standard :Eau = 1]
Hydrosolubilité	Négligeable
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Coefficient de partage n-octanol / eau	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Taux d'évaporation:	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité de vapeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Viscosité	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité	1,5 g/cm ³

9.2. Autres informations:

Les données ne sont pas disponibles pour d'autres paramètres physiques et chimiques

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:

Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

Chaleur.

10.5 Matériaux à éviter:

Non applicable

10.6. Produits de décomposition dangereux:

Substance

Non applicable

Condition

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans la section 11 sont fondées sur les règles de classifications selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques:

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

Ce produit peut avoir une odeur caractéristique; cependant aucun effet néfaste n'est anticipé.

Contact avec la peau:

Une irritation significative de la peau est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

Contact avec les yeux:

Une irritation significative des yeux est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit.

Ingestion:

Peut être nocif en cas d'ingestion Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Autres effets de santé:

Cancérogénicité:

Les expositions qui peuvent causer des effets sur la santé suivants ne sont pas prévues pendant une utilisation normale et prévue:

Contient une substance chimique / des substances chimiques qui peut/peuvent causer du cancer.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé 2 000 - 5 000 mg/kg
Poudre de verre (65997-17-3), surface modifiée avec 2-acide propénoïque, 2 méthyle-3-(triméthoxysilyl)propyle ester (2530-85-0), matière en vrac	Dermale		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Poudre de verre (65997-17-3), surface modifiée avec 2-acide propénoïque, 2 méthyle-3-(triméthoxysilyl)propyle ester (2530-85-0), matière en vrac	Ingestion		LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Ingestion	Rat	LD50 5 564 mg/kg
Silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 0,691 mg/l
Silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice	Ingestion	Rat	LD50 > 5 110 mg/kg
Dioxyde de titane	Dermale	Lapin	LD50 > 10 000 mg/kg
Dioxyde de titane	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 6,82 mg/l
Dioxyde de titane	Ingestion	Rat	LD50 > 10 000 mg/kg

3M™ KETAC™ CEM PLUS pâte A

TAE = Toxicité Aigue Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Poudre de verre (65997-17-3), surface modifiée avec 2-acide propénoïque, 2 méthyle-3-(triméthoxysilyl)propyle ester (2530-85-0), matière en vrac	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Lapin	Irritation minimale.
Silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice	Lapin	Aucune irritation significative
Dioxyde de titane	Lapin	Aucune irritation significative

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Poudre de verre (65997-17-3), surface modifiée avec 2-acide propénoïque, 2 méthyle-3-(triméthoxysilyl)propyle ester (2530-85-0), matière en vrac	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Lapin	Irritant modéré
Silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice	Lapin	Aucune irritation significative
Dioxyde de titane	Lapin	Aucune irritation significative

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Homme et animal	Sensibilisant
Silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice	Homme et animal	Non sensibilisant
Dioxyde de titane	Homme et animal	Non sensibilisant

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagenicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	In vivo	Non mutagène
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice	In vitro	Non mutagène
Dioxyde de titane	In vitro	Non mutagène
Dioxyde de titane	In vivo	Non mutagène

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice	Non spécifié	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Dioxyde de titane	Ingestion	Multiple espèces animales.	Non-cancérogène
Dioxyde de titane	Inhalation	Rat	Cancérogène

Toxicité pour la reproduction**Effets sur la reproduction et / ou sur le développement**

Nom	Route	Valeur	Organisme	Test résultat	Durée
-----	-------	--------	-----------	---------------	-------

3M™ KETACT™ CEM PLUS pâte A

			ms		d'exposition
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Ingestion	Non toxique sur la reproduction femelle	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Ingestion	Non toxique sur la reproduction mâle	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	49 jours
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Ingestion	Non toxique sur le développement	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation
Silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice	Ingestion	Non toxique sur la reproduction femelle	Rat	NOAEL 509 mg/kg/day	1 génération
Silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice	Ingestion	Non toxique sur la reproduction mâle	Rat	NOAEL 497 mg/kg/day	1 génération
Silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice	Ingestion	Non toxique sur le développement	Rat	NOAEL 1 350 mg/kg/day	pendant l'organogénèse

Organe(s) cible(s)**Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice	Inhalation	système respiratoire silicose	Tous les données sont négatives.	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnelle
Dioxyde de titane	Inhalation	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 0,01 mg/l	2 années
Dioxyde de titane	Inhalation	Fibrose pulmonaire	Tous les données sont négatives.	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnelle

Danger par aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contactez l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans la section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	type	Exposition	Test point final	Test résultat
Silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice	68909-20-6	Algues	Estimé	72 heures	Effet concentration 50%	>100 mg/l
Poudre de verre (65997-17-3), surface modifiée avec 2-acide propénoïque, 2 méthyle-3-(triméthoxysilyl)propyle ester (2530-85-0), matière en vrac	None		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Dioxyde de titane	13463-67-7	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	>100 mg/l
Dioxyde de titane	13463-67-7	Sheepshead Minnow	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	>240 mg/l
Dioxyde de titane	13463-67-7	Poisson	expérimental	30 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	>100 mg/l
Dioxyde de titane	13463-67-7	puce d'eau	expérimental	30 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	3 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	380 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	Vairon de Fathead	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	227 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	345 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	puce d'eau	expérimental	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	24,1 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	Algues vertes	expérimental	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEL)	160 mg/l
2-[4-(Diméthylamino)phényl]éthanol	50438-75-0		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
2-[4-(Diméthylamino)phényl]éthanol	50438-75-0	Modelé Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	1.85 heures (t 1/2)	Autres méthodes
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique	10.9 jours (t 1/2)	Autres méthodes
Dioxyde de titane	13463-67-7	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice	68909-20-6	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Poudre de verre (65997-17-3), surface modifiée avec 2-acide propénoïque, 2 méthyle-3-(triméthoxysilyl)propyle ester (2530-85-0), matière en vrac	None	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Ingrédients non dangereux	Mélange	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
2-[4-(Diméthylamino)phényl]éthanol	50438-75-0	Modelé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	10 % en poids	OCDE 301C
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	expérimental Biodégradation	14 jours	Demande biologique en oxygène	95 % en poids	OCDE 301C

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Poudre de verre (65997-17-3), surface modifiée avec 2-acide	None	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A

3M™ KETACT™ CEM PLUS pâte A

propénoïque, 2 méthyle-3-(triméthoxysilyl)propyle ester (2530-85-0), matière en vrac						
Silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice	68909-20-6	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Ingrédients non dangereux	Mélange	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Dioxyde de titane	13463-67-7	expérimental BCF-Carp	42 jours	Facteur de bioaccumulation	9.6	Autres méthodes
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	expérimental Bioconcentration		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.47	Autres méthodes
2-[4-(Diméthylamino)phényl]éthanol	50438-75-0	Modélé Bioconcentration		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	1.7	Autres méthodes

12.4. Mobilité dans le sol:

Contacter le fournisseur pour plus d'informations.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Pas de données de tests disponibles à l'heure actuelle, contacter le fournisseur pour plus d'informations.

12.6. Autres effets néfastes:

Matériel	N° CAS	Potential d'appauvrissement de la couche d'ozone	Potentiel de réchauffement global
Ingrédients non dangereux	Mélange	0	

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

Eliminer le matériel complètement durci (ou polymérisé) dans une installation autorisée de déchets industriels. Comme une alternative d'élimination, incinérer le produits durci dans une installation d'incinération de déchets autorisée

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-

2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

18 01 06* Produit chimique contenant des substances dangereux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/IMDG/IATA: Non réglementé pour le transport

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange****Cancérogénicité****Ingrédient**

Dioxyde de titane

Numéro CAS

13463-67-7

Classification

Grp. 2B: Possibilité carc.
des hommes

Réglementation

Centre International de
Recherche sur le
Cancer (CIRC)

Statut des inventaires

Contacter le fournisseur pour plus d'informations.

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée pour les substances pertinentes dans ce matériel par le déclarant, conformément à la réglementation RÈGLEMENT (CE) n ° 1907/2006.

16. AUTRES INFORMATIONS**Liste des codes des mentions de dangers H**

H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

Raison de la révision:

Section 16 : annexe. Mélange professionnel et application - L'information a été ajoutée.

Section 1: désignation commerciale du produit. - L'information a été modifiée.

Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.

Section 8 : 8.2 Information sur les contrôles de l'exposition - L'information a été ajoutée.

Section 8 : 8.2.3 Information sur les contrôles de l'exposition environnementale - L'information a été ajoutée.

Section 8 : Ligne du tableau DNEL - L'information a été ajoutée.

Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition :
- L'information a été modifiée.

Section 8 : Ligne du tableau PNEC - L'information a été ajoutée.

Section 9: Pas de donnée disponible - L'information a été ajoutée.

12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.

Section 14 : Classification transport - L'information a été ajoutée.

Section 15: Evaluation de la sécurité chimique - L'information a été modifiée.

Annexe : Contrôle de l'exposition - L'information a été ajoutée.

Annexe

Titre	
Identification de la substance	Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle; EC No. 212-782-2; Numéro CAS 868-77-9;
Nom du scénario d'exposition	Mélange professionnel et l'application
- Utilisations identifiées:	PROC 0, ERC 08c, SU 22 ;
Processus, les tâches et les activités couvertes	Application des substances/mélanges par un dentiste dans la bouche des patients sur le tissu dentaire dur Application manuelle du produit
21 Conditions opérationnelles et des mesures de gestion des risques	
Conditions d'exploitation	État physique: Liquide Conditions générales d'exploitation Durée d'utilisation: 8 heures / jour; Fréquence d'exposition sur le lieu de travail (par employé): 5 days/week; A l'intérieur avec une bonne ventilation générale;
Mesures de la gestion du risque	Dans les conditions de mise en oeuvre décrites ci-dessus les mesures de la gestion du risque suivantes s'appliquent : Mesures de la gestion du risque Santé humaine Lunettes - résistant aux produits chimiques; Gants de protection - résistants aux produits chimiques.; Environnemental Non nécessaire;
Mesures de gestion des déchets	Pas de mesure spécifique à l'utilisation pour la gestion des déchets. Se référer à la section 13 de cette FDS.
3. Prévision de l'exposition	
Prévision de l'exposition	Les expositions humaines ne devraient pas dépasser les DNELs, quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place. Les expositions de l'environnement ne doivent pas dépasser les PNECs quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité.

Les FDS de 3M en France sont disponibles sur le site www.3m.fr